

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2020



Conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, soyez avisés que le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020 est le suivant :

21 janvier, 11 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin, 14 juillet, 11 août, 8 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre.

Que ces séances ordinaires seront tenues au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, à 19h30.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 19 DÉCEMBRE 2019.

Me Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/sb
